

Mémoire de master

Par **bossarth**, le **16/11/2011** à **20:53**

Bonsoir à tous, je suis en proie à une difficulté relative au choix d'un thème pour mon mémoire de master, en effet, je souhaiterais travailler en sur les entreprises en difficultés, mais hélas j'ai l'impression que tous les sujets ont été visités.

Je serais vraiment soulagé si vous pouviez m'aider à déterminer un thème.

Merci d'avance!!

Par **alex83**, le **17/11/2011** à **00:02**

Bonsoir,

Un mémoire c'est quand même différent d'une thèse. Le sujet est important mais pas primordial. Choisissez avant tout quelque chose qui vous plait. Pourquoi pas un nouvel élément, une réforme un peu récente, une jurisprudence un peu nouvelle...

Ne vous inquiétez pas sur le point de savoir si votre sujet a déjà été traité. Vous n'êtes pas noté sur ça... Et puis de toute façon votre tuteur vous donnera son avis donc choisissez, proposez et puis vous verrez bien ;-)

Par **Camille**, le **17/11/2011** à **11:42**

Bonjour,

[citation]mais hélas j'ai l'impression que tous les sujets ont été visités[/citation]

Comme le dit alex, les sujets visités peuvent être "re-visités", d'autant qu'il n'est pas rare qu'il y ait des nouveautés depuis la "dernière visite", surtout dans ce domaine, bien d'actualité. OU que compte tenu de la situation actuelle, des nouveautés seraient souhaitables et peut-être plus ou moins en cours d'examen.

Par **Yn**, le **17/11/2011** à **11:49**

C'est un mémoire de Master 1, personne n'attend la lune. Généralement, deux cas : soit les

profs fournissent une liste de sujets pouvant être traités et/ou les étudiants choisissent librement.

Pour les entreprises en difficulté, beaucoup de sujet intéressants peuvent être choisis... Personnellement, je pense que les mémoires reliant différents domaines sont les plus intéressants, donc :

- Voies d'exécution et procédure collective, ce n'est pas un sujet mais tu as énormément de points problématiques ;
- Sûreté et procédure co, un peu la même logique, c'est personnellement ce qui m'intéresse le plus dans ce domaine. Tu as une infinité de points complexes à traiter (place des créanciers, efficacité ou l'inefficacité des diverses sûretés, la protection du débiteur face à ses engagements, quelles limites aux sûretés dans les procédures co ?, etc.) ;
- L'arbitrage dans les procédures co ;
- La place du salarié dans les procédures co ;

Bref je pense que ce ne sont pas les sujets qui manquent. Tu peux aussi en discuter avec ton prof pour faire un mémoire en lien avec ton projet de M2.

Par **bossarth**, le **19/11/2011** à **19:08**

Je vous remercie pour votre promptitude et surtout pour vos conseils, ils me soulagent dans ma quête.

Par **Camille**, le **20/11/2011** à **11:15**

Bonjour,

Autres exemples de sujets rarement abordés...

"Les procédures associées aux entreprises en difficulté ne devaient/ne devraient-elles pas prioritairement avoir pour objectif de sauver/sauvegarder l'entreprise en difficulté ? Les procédures actuelles sont-elles adaptées à cet objectif ? Si oui, sont-elles correctement appliquées ? Si elles ne sont pas correctement appliquées, pourquoi ? Si elles le sont, pourquoi autant de procédures se terminent-elles par une liquidation ?"

Vastes sujets...

[smile17]

Par **bossarth**, le **20/11/2011** à **19:57**

Merci pour cette suggestion, elle colle avec ce que j'ai envie de faire, c'est à dire analyser les procédures collectives par rapport aux objectifs à elles assignés.

Par **Camille**, le **21/11/2011** à **10:36**

Bonjour,

Alors, dans ce cas, attention à ma question sournoise...

[citation]Si elles le sont, pourquoi autant de procédures se terminent-elles par une liquidation ?
[/citation]

Dans la réalité des (vrais) "cas pratiques", les responsabilités sont souvent [s]**très**[/s] partagées...

Ne pas en oublier, donc.